



Décision de radiodiffusion CRTC 2011-466

Version PDF

Ottawa, le 3 août 2011

Corus Premium Television Ltd.
Winnipeg (Manitoba)

Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion de l'entreprise de programmation de radio CJGV-FM Winnipeg du 1^{er} septembre 2011 au 31 octobre 2011 aux mêmes modalités et **conditions de licence** que celles en vigueur dans la licence actuelle.
2. La décision publiée aujourd'hui ne règle d'aucune façon les questions que pourrait soulever le renouvellement de cette licence. Les parties intéressées pourront soumettre leurs commentaires en temps opportun.

Secrétaire général

**La présente décision doit être annexée à la licence.*